



Marceline, c'est quoi ce Challenge de l'Amitié ? Encore un bidule pour nous piquer des sous et donner des points d'expert aux cadors du club ?

Pas du tout, Gédéon ! Ce Challenge de l'Amitié est d'ailleurs gratuit.

Son but est de faire se rencontrer des adhérents qui n'ont pas l'habitude de jouer ensemble, aux tournois du mardi et du vendredi. Et tout le monde a une chance de gagner un prix.



L'esprit « Club » en fait.

Mais pourquoi est-ce que les autres joueurs auraient envie de jouer avec moi, je te le demande ?



Ils préfèrent jouer avec leur partenaire habituel.

Rien ne les en empêche. Mais s'ils veulent se comparer aux autres joueurs de leur classement, ils devront jouer avec plusieurs partenaires.



Explique-moi ça un peu mieux.

Seul le meilleur résultat que tu feras avec chaque partenaire sera pris en compte. Et, à la fin, on totalisera tes dix meilleurs résultats.



Très bien. Et que faut-il faire pour s'inscrire à ce Challenge de l'Amitié ?

Rien du tout ! Chaque fois que tu joueras le mardi ou le vendredi, de début janvier à fin mars, tu pourras marquer des points de Challenge.



Des points ? Si, par exemple, il y a 8 tables, les 1^{ers} marquent 8 pts, les 2^{es} 6 pts, les 3^{es} 4 pts et les 4^{es} 2 pts. Plus il y aura de tables, plus on pourra marquer de points. Il faudra donc inciter nos amis à venir !



Et si je joue souvent avec Nicéphore ?

Seul votre meilleur résultat comptera ! A la fin du trimestre, quatre joueuses ou joueurs seront récompensés : 1^{re} série, 2^e série, 3^e série et 4^e série/non classé.

Le Challenge de l'Amitié se déroule sur les 25 tournois de janvier, février et mars 2022. Les participants à ces tournois marquent des points quand ils finissent dans la première moitié de leur ligne NS ou EO. Les dix meilleurs résultats de chaque joueur avec dix partenaires différents sont retenus pour le classement final. Quatre prix sont attribués aux meilleurs de chaque catégorie : 1^{re} série, 2^e série, 3^e série, 4^e série ou non classé. Le règlement complet est affiché. Vous pouvez aussi demander des précisions aux responsables du Club.